

TRAVAILLEZ AVEC NOUS POUR...

LA QUALITÉ DE GESTION

La FAPBM est reconnue par l'État malgache et les institutions internationales pour **son expertise en matière de financements de la conservation des aires protégées, sa transparence et sa bonne gouvernance des fonds, la pertinence de ses interventions et les impacts pérennes qu'elle permet.** Conservation International, WWF, la Banque Mondiale, le Gouvernement Français à travers l'Agence Française de Développement, le Fonds Français pour l'Environnement, le gouvernement allemand (KfW) nous ont fait confiance en apportant une contribution au capital de la FAPBM.

DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Afin de renforcer son impact social et environnemental, la FAPBM s'est engagée à respecter des critères responsables, éthiques et durables en ce qui concerne les investissements de son portefeuille. Ses placements de capitaux font l'objet d'un screening pour exclure, entre autres, les entreprises de tabac et l'industrie de l'armement. En outre, au moins 20 % du portefeuille est investi dans des projets à impact social ou environnemental direct (énergie renouvelables, éducation, santé, etc.).

AFFILIÉE À:



AIDEZ-NOUS À FAIRE PLUS

Notre appui est essentiel pour nos bénéficiaires car la FAPBM offre un soutien financier fiable sur le long terme. Après de longs mois de pandémie mondiale et sans activité touristique, la biodiversité unique de Madagascar doit être protégée aujourd'hui plus que jamais.

Le coût annuel de gestion de toutes les aires protégées terrestres et marines de Madagascar est estimé à 10 USD/ha. Ce montant est largement supérieur aux revenus de la FAPBM. En 2024, nos financements ont permis de soutenir partiellement 70 aires protégées, mais cela ne représente qu'environ la moitié de toutes les aires protégées de l'île. Selon nos estimations, chaque investissement dans le capital de la FAPBM peut générer 3 % de revenus annuels perpétuellement.

Une contribution de 1 000 000 USD engendrera donc 30 000 USD et permettra de préserver annuellement 3 000 ha d'aires protégées.

Vos contributions nous permettront d'améliorer notre financement et surtout d'inclure des aires protégées supplémentaires dans nos programmes de soutien. **Rejoignez l'engagement des contributeurs de la FAPBM dans la préservation de la biodiversité unique et ses précieux services écosystémiques pour les générations futures, tout en soutenant les communautés locales qui en vivent aujourd'hui.**

NOS IMPACTS

 **6** millions ha d'aires protégées en 2024

 **99,33 %** des forêts dans les AP maintenues en 2022

 **4,2** millions de bénéficiaires indirects en 2022

 **2,66/5** Indice d'intégrité biotique* moyenne des 48 AP soutenues en 2022

**indique l'état de conservation des aires protégées sur une échelle de 5, 5 étant la meilleure note*



Pépinière © Randalana

Lot II K 44 Bis Ankadivato
Antananarivo 101 - Madagascar
+261 20 22 605 13
mail@fapbm.org
www.fapbm.org



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

MADAGASCAR, UNE ENDÉMICITÉ EXCEPTIONNELLE

 **100 %** des espèces de lémuriens

 **92 %** des reptiles

 **99 %** des amphibiens

 **61 %** des oiseaux

 **6** espèces de baobabs sur les 8 recensés dans le monde

MAIS ...

99 000 ha de forêts sont perdus chaque année.

2 272 espèces figurent sur la liste rouge de l'UICN, dont 30 % des lémuriens.

10 classé parmi les 10 pays les plus vulnérables.

Créée en 2005, la **FAPBM** est un **fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar.** Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM). Sa mission est : **(i) de contribuer au financement pérenne du SAPM, (ii) de contribuer à la conservation de la biodiversité, au maintien des services écosystémiques, au bien-être de la population, à la lutte contre le changement climatique, et (iii) de promouvoir la bonne gestion au sein du SAPM.**

Près de 80 % de la faune et de la flore de Madagascar sont endémiques, **la Grande île est reconnue pour sa biodiversité exceptionnelle.** Cette spécificité faunistique et floristique s'explique en grande partie par la diversité des écosystèmes naturels abrités par l'île. Les

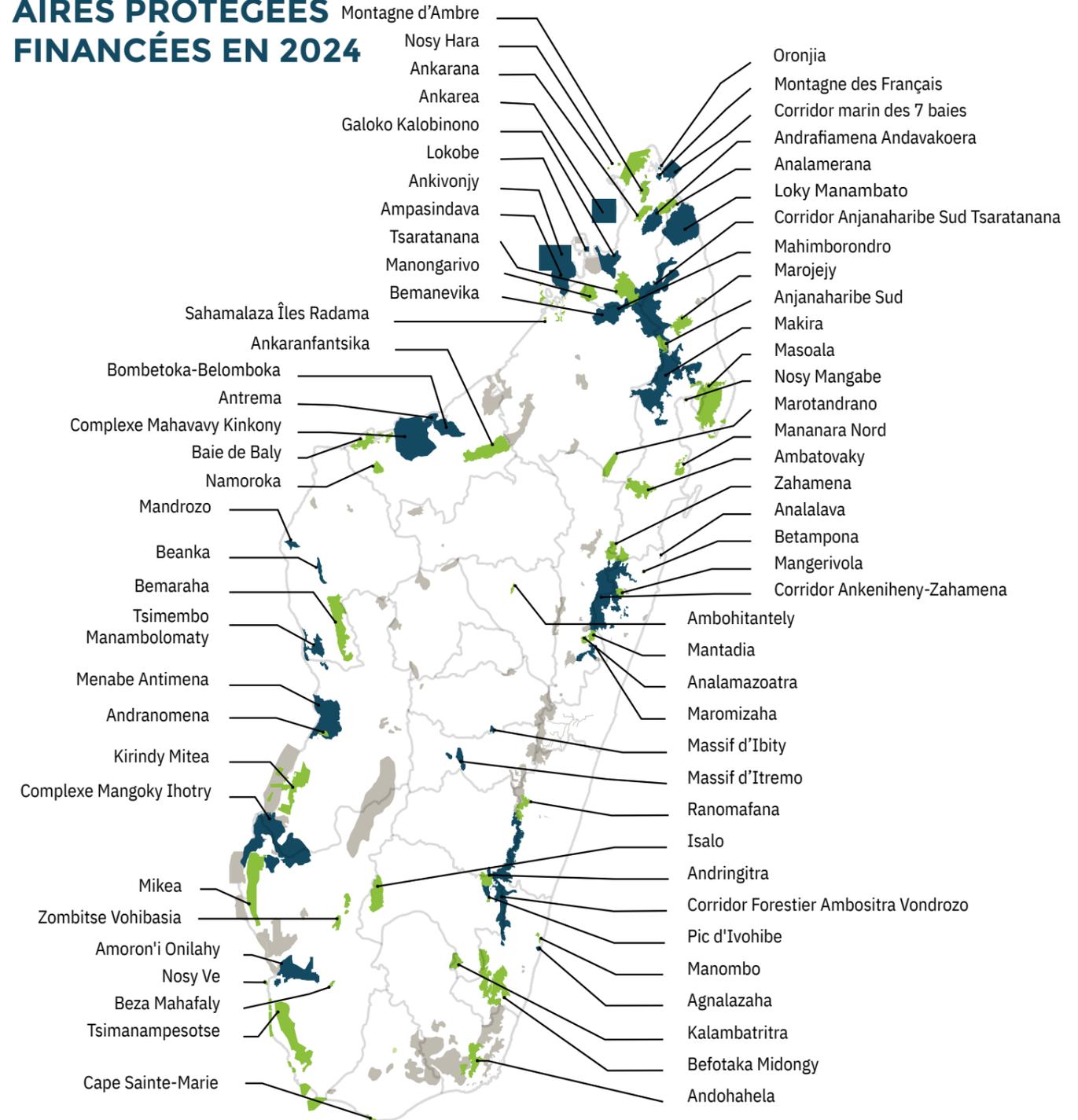
écosystèmes jouent un rôle premier dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ils conditionnent également la survie des populations locales dépendant essentiellement des services écosystémiques tels que l'accès à l'eau, la qualité des terres ou l'accès aux soins grâce aux plantes médicinales.

Malgré les efforts déployés par les acteurs de la conservation, de nombreuses pressions persistent, notamment relatives aux exploitations irrationnelles ou illicites des forêts. À cette réduction de la superficie des habitats naturels des aires protégées s'ajoute la déplétion de la biodiversité. Les écosystèmes deviennent alors moins résilients au changement climatique et les communautés plus vulnérables. Les catastrophes naturelles s'intensifient.

LE FINANCEMENT DE LA FAPBM ET SON SOUTIEN AUX BÉNÉFICIAIRES



70 AIRES PROTÉGÉES FINANÇÉES EN 2024



SAVEZ-VOUS QUE LA GRANDE ÎLE ABRITE ... ?

3 sites naturels classés Patrimoine Mondial de l'UNESCO dont 2 sites sériels de 12 Aires protégées

21 sites Ramsar

5 sites de biosphère

- Aires protégées de Madagascar National Parks (MNP) financées par la FAPBM
- Nouvelles aires protégées financées par la FAPBM
- Aires protégées financées par la FAPBM